

Recrutement sergent/aspirant/sous-lieutenant et article L. 4221-3 :

Références :

- Instruction n° 850/DEF/DRH-AA/SDAc/BGR/ADM du 27 mai 2014
- Circulaire n° 1120/DEF/DRH-AA/SDAc/BGR/CH du 04 juin 2014
- Arrêté du 15 janvier 2001 (JO du 31 janvier 2001) modifié par l'arrêté du 10 mai 2008

Pièces à fournir :

Pièces	Recrutement sergent/aspirant/sous-lieutenant et article L. 4221-3
Demande	X
Décision d'habilitation ou document attestant du dépôt de la demande	X
Certificat médical mentionnant l'aptitude à servir dans la réserve en cours de validité.	X
Compte rendu d'expertise du CEMPN en cours de validité <i>(Personnel navigant appelé à effectuer des activités aérienne et contrôleur)</i>	X
Extrait d'acte de naissance	X
Copie du livret militaire ou état signalétique et des services	X
Copie du certificat individuel de participation à la JAPD ou à la JDC	X
Copie des diplômes scolaires ou universitaires	X
Copie de l'arrêté de mise à la retraite <i>(pour les personnels en activité lors du dépôt de la demande d'ESR)</i>	X